

**BURKINA FASO**

***Unité-Progrès-Justice***



**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA SECURITE  
NUCLEAIRE : SOUTENIR ET INTENSIFIER LES EFFORTS  
(ICONS 2020), Vienne (Autriche), 10-14 février 2020**

**DECLARATION DU Dr Urbain I. COULIDIATI,  
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION, CHARGE DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

**10 février 2020**

**Monsieur le Président,**

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole ce jour devant votre auguste assemblée à l'occasion de la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : soutenir et intensifier les efforts (ICONS 2020).

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de ICONS 2020, qui constitue à n'en pas douter un évènement d'importance majeure au regard de la situation sécuritaire mondiale.

Je tiens également à remercier le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour la parfaite organisation de la présente Conférence.

**Monsieur le Président, distingués délégués**

De nos jours, les questions de sécurité nucléaire prennent de nouvelles dimensions au regard de la menace terroriste grandissante. Ainsi, aucun pays n'est à l'abri d'un acte terroriste nucléaire ou radiologique et cela constitue une préoccupation réelle.

En effet, le terrorisme nucléaire constitue de nos jours, une question préoccupante, dont tous les Etats sont désormais pleinement conscients, y compris en Afrique, en particulier dans la zone sahélienne. Il est plus qu'urgent de tout mettre en œuvre pour empêcher l'accès et l'usage de sources radioactives par les groupes terroristes. C'est pour cela que nous saisissons cette tribune pour lancer un appel pour soutenir les efforts des Etats de la région en la matière. Nous lançons à cet effet un appel à la communauté internationale pour soutenir et contribuer à ces efforts en favorisant notamment le partage d'expérience.

Le contrôle des matières nucléaires et radioactives et la lutte contre les trafics illicites passent nécessairement par une structure réglementaire forte. C'est pour cela que mon pays a placé comme domaine hautement prioritaire le renforcement de l'infrastructure nationale de réglementation pour la sûreté radiologique et la sécurité nucléaire. A ce titre, mon pays se réjouit de l'avancée significative vers une entrée en vigueur de l'Amendement à la convention sur la protection physique des matières nucléaires. Je voudrais rappeler que ledit Amendement a été ratifié par le Burkina Faso le 02 mai 2014, ce qui est une preuve de son engagement à lutter contre toutes les formes du terrorisme nucléaire.

Mon pays se réjouit des efforts consentis pour une mise en œuvre effective de la convention sur la protection physique des matières nucléaires et son amendement. Toutefois, il souhaiterait que des dispositions semblables soient prises à l'égard des sources radioactives de catégorie I et II, tel que le recommande le code de conduite.

**Monsieur le Président, Distingués délégués,**

Le monde, et en particulier la sous-région Ouest africaine, est confronté au terrorisme. Dans ce contexte, le Burkina Faso s'est résolument engagé à garantir la sécurité des matières radioactives en maintenant un régime de sécurité nucléaire efficace. Cela se fera à travers la mise en œuvre effective de son plan intégré d'appui à la sécurité nucléaire, adopté depuis 2011 et revu en 2014 et 2017.

A cet effet, plusieurs actions ont été menées. Des textes législatifs et réglementaires ont été adoptés et certains, révisés. C'est le cas notamment du décret sur la sécurité des matières radioactives lors de leur transport. En outre, nous avons travaillé au renforcement du régime d'autorisation et d'inspection en intégrant les questions relatives à la sécurité. Nous avons aussi mis en place une

architecture de détection à travers l'équipement des forces de défense et de sécurité. Par ailleurs, nous avons procédé à la formation et la sensibilisation des différents acteurs de la sécurité.

Au-delà de ces actions, le Burkina Faso est engagé dans un processus régional à travers le Forum des Autorités en charge de la Sûreté et de la Sécurité Nucléaire (FASSN) du G5 Sahel plus le Sénégal. Ce forum vise à mutualiser les efforts dans la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les effets néfastes des événements de sécurité nucléaire. Cela devrait se faire à travers l'harmonisation des réglementations, la lutte effective contre le trafic illicite des matières radioactives, le renforcement des systèmes de détection, le partage d'informations et le renforcement des capacités des acteurs.

Dans le même esprit, le Burkina Faso a établi plusieurs accords de coopération avec différents pays d'Afrique. Il reste engagé à soutenir les efforts régionaux et internationaux en matière de sécurité nucléaire.

**Monsieur le Président, Distingués délégués,**

L'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins de développement socio-économique au niveau des Etats est et restera très largement utilisée dans tous les domaines de la vie socio-économique (industrie, santé, agriculture, ressources en eau, etc.). Nous formulons ardemment le vœu que les conclusions de la présente conférence puissent nous permettre encore d'avoir un meilleur regard sur les exigences d'utilisation saine et sécurisée des sciences et technologies nucléaires. Je ne saurai terminer mes propos sans réitérer mes remerciements à l'endroit de l'AIEA et des partenaires qui ont toujours accompagné le Burkina Faso dans la construction de son régime de sécurité nucléaire.

**Je vous remercie.**